



LIVRET D'ACCUEIL

Stagiaires – à compter du 1er janvier 2026



Bienvenue !

Vous êtes concerné par une session de formation proposée par notre organisme et nous vous souhaitons la bienvenue dans notre centre de formation !

Vous trouverez ci-après les principales informations nécessaires au bon déroulement de votre parcours de formation :

1. Présentation de l'organisme de formation
2. Notre offre de formation
3. Équipe pédagogique
4. Organisation logistique
5. Accessibilité
6. Déroulement de la formation
7. Règles de fonctionnement
8. Les méthodes pédagogiques
9. Les techniques et pédagogiques
10. La plateforme de formation à distance
11. Programme de formation
12. Organigramme
13. Contacts
14. Règlement intérieur
15. CGU

Présentation de ADAPTER SON YOGA

ADAPTER SON YOGA est enregistrée sous le numéro de déclaration d'activité 93132131213 auprès du préfet de la région Provence Alpes Côte d'azur – cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

ADAPTER SON YOGA est un organisme de formation spécialisé dans la Formation continue d'adultes. Notre équipe accompagne les enseignants de yoga et les professionnels de santé à mieux prendre en charge les sujets liés à ces thématiques dans leurs pratiques professionnelles.

À la demande du prescripteur et en fonction des actions de formation, Gelin Muriel peut intervenir avec d'autres formateurs indépendants spécialisés dans les champs d'action de *ADAPTER SON YOGA*.

Notre offre de formation "catalogue"

ADAPTER SON YOGA organise des formations sur-mesure dans le domaine de la Formation continue d'adultes.

Ce sont des formations qui se déroulent en FOAD.

L'adresse de l'organisme de formation est 51 RUE CELONY, 13100 - AIX-EN-PROVENCE

La formation à laquelle vous allez participer répond à une demande précise de votre organisation ou une initiative personnelle.

La personnalisation s'est faite à la suite d'un rendez-vous qui a déterminé :

- le thème à traiter,
- le contexte et les enjeux,
- les objectifs pédagogiques souhaités,
- les méthodes pédagogiques privilégiées,
- la durée de la formation en tenant compte de votre environnement professionnel.

L'ensemble de notre catalogue est accessible sur notre site internet : <https://adaptersonyoga.com/>



Équipe pédagogique

- Gelin Muriel – Gérante et formatrice

Gelin Muriel est formatrice depuis 2019. Elle a accompagné la professionnalisation de nombreux professionnel·les. Responsable de l'organisme de formation ADAPTER SON YOGA, elle organise, encadre et anime les actions de formation.

Elle est titulaire de :

- 1998-2001- Diplôme d'état de Masseur-Kinésithérapeute (IFMK Paris Lariboisière - APHP)
- 2003-2008 Diplôme d'ostéopathe (Collège Ostéopathique Sutherland Paris)
- 2009- Formation Urogynécologie (EIRPP Lille - CETOHM - COS)
- 2001-2023- Expérience professionnelle de yoga prénatal - cours de gymnastique médicale
- 2018-2020- Formation Chaînes physiologiques (Méthode Busquet)
- 2019-2023- Intervenante en écoles de formation de professeurs de yoga- Anatomie préventive des blessures et des douleurs en yoga (Ashtanga Yoga Provence - YAMA)

Contact : namaste@adaptersonyoga.com – 0686993169

Organisation logistique

Le lieu du stage et les conditions d'accueil sont précisés dans la convocation que vous recevrez par mail. En effet, notre organisme contacte toujours les stagiaires en retransmettant les infos essentielles liées à la formation.

ADAPTER SON YOGA s'assure auprès du stagiaire :

- la conformité des moyens personnels pour suivre la formation dans les meilleures conditions.

ADAPTER SON YOGA est votre interlocuteur pendant la formation et fait le lien avec votre responsable pour toute question relative à l'organisation de la formation.

Accessibilité

Cette formation comporte une pratique corporelle au sol nécessitant une mobilité fonctionnelle suffisante pour participer aux exercices et mises en situation.

Les personnes en situation de handicap ou présentant une limitation physique sont invitées à nous contacter en amont de l'inscription afin d'étudier les possibilités d'adaptation pédagogique ou les alternatives envisageables, tous nos formateurs/intervenants y sont sensibilisés.

Chaque demande sera analysée individuellement afin de garantir la sécurité et la qualité pédagogique du stage.

Merci de prendre contact avec **le référent handicap** Muriel Gelin et namaste@adaptersonyoga.com

Coordonnées des partenaires handicap :

AGEFIPH



Provence Alpes Côte d'azur
Hélène Patry Heintz - Aline DA DALTO
04 42 93 15 50
rhf-provence-alpes-cotedazur@agefiph.asso.fr

MDPH

MDPH Marseille 13000
4 quai d'Arenc CS 80096
13304 Marseille Cedex 2
0800 81 48 44
accueil.information.mdp@mdph13.fr

CAP EMPLOI

38 avenue de l'Europe
13090 Aix en Provence
04 42 95 70 30
<https://www.capemploi-13.com/contact.html>

Déroulement de la formation

En amont de la formation, tous les stagiaires reçoivent un mail de convocation dédié à la formation.

Ce mail recoupe les informations suivantes :

- Le programme détaillé de la formation,
- La convocation spécifiant les horaires, le lieu de la formation ;
- Notre règlement intérieur ;
- Les coordonnées du formateur en charge de votre session.



Pendant le face-à-face pédagogique, en complément du suivi du programme, des ajustements seront effectués pour assurer la bonne réalisation de la formation et vous serez régulièrement sollicité pour formuler vos éventuelles insatisfactions, difficultés ou contraintes à des fins d'ajustement.

Vos **logs de connexion** vous seront joints à l'issue de votre formation pour signature.

En fin de formation, il vous sera proposé de remplir un **formulaire de satisfaction**. La prise en compte de vos réponses permettra **l'amélioration de la qualité des formations ultérieures**.

Une attestation de suivi de formation vous sera remise à l'issue de la formation.

Règles de fonctionnement

Les formations représentent un moment de partage entre les stagiaires et le formateur, dans le respect de chacun.

Il est donc essentiel pour les sessions en présentiel :

- de **respecter les horaires de formation et les temps de pause.**
- **en cas d'absence, de prévenir** le formateur ou votre référent dans l'entreprise,
- **de surveiller ses logs de connexion.**

de participer activement aux échanges au cours de la formation,

- de **respecter la parole des autres participants** et d'adopter un comportement bienveillant,

Durant toute la formation :

- de **garder confidentielles les informations auxquelles vous pourriez avoir accès durant les échanges avec le groupe,**
- d'oser demander des explications quand les choses ne deviennent plus très claires,
- de respecter l'environnement de formation,
- de donner votre ressenti sur l'action de formation pour nous permettre de nous améliorer,
- de **respecter les règles d'hygiène et de sécurité** mentionnées dans le règlement intérieur.



MODALITES PEDAGOGIQUES

CONTENU DE VOTRE FORMATION

À l'inscription au programme de formation que vous allez suivre, vous avez renseigné (ou votre employeur) un questionnaire d'analyse de vos besoins afin de :

- Valider les objectifs de la formation que vous allez suivre
- Anticiper les connaissances et les compétences visées
- Exprimer d'éventuelles attentes ou souhaits autour d'une situation professionnelle vécue ou une question technique particulière.

Ce questionnaire prévoit également la prise en charge de situations ou difficultés tel un handicap physique ou la maîtrise de la langue française. Une assistance a été envisagée au préalable au cas par cas.

Une convention de formation a été éditée pour chaque module et à laquelle a été annexé le programme détaillé de la formation, mettant en parallèle les objectifs de formation, les méthodes pédagogiques envisagées, les moyens d'encadrement et les modalités d'évaluation des acquis et de satisfaction des apprenants.

CONVOCATION A LA FORMATION

La convocation à la formation que vous vous apprêtez à suivre, vous a été adressée par email (ou à votre employeur). Elle mentionne :

- Le titre de la formation
- Le nom des formateurs
- Les coordonnées de votre contact ADAPTER SON YOGA
- Les objectifs opérationnels visés
- Les modalités de l'évaluation des nouveaux acquis
- Le planning indiquant les dates et durées ainsi que les heures et les lieux de rendez-vous pour la formation réalisée en présentiel.

La convocation fait également mention de l'invitation à recevoir par mail pour se connecter à la plateforme de votre classe virtuelle pour les quizz d'évaluations.

DEMARCHE PEDAGOGIQUE

Nos démarches de formation s'intègrent à l'intérieur d'une action globale qui déploie les compétences acquises dans le travail au quotidien.

Le questionnaire d'analyse de votre besoin de formation que vous nous avez fait parvenir a été transmis à vos formateurs. Si vos demandes sont d'intérêt général et entrent dans le champ du programme que vous avez choisi, elles sont intégrées par l'intervenant au contenu de la formation.

DÉROULEMENT DE VOTRE FORMATION

Votre formateur inaugure la session par la présentation du sujet de la formation avec un échange sur la formation à venir. Celui-ci fait partie intégrante de la stratégie pédagogique et a pour visée l'expression par chacun de ses attentes de la formation et éventuellement de questions spécifiques qui seront traitées dans les mêmes conditions et limites que celles posées en amont de la formation.

Les supports de formation ne sont qu'un repère dans le déroulé pédagogique. La formation privilégie les partages collectifs avec des alternances de pratiques, de pédagogie et d'analyses de cas, afin de vous doter de compétences et de méthodologies opérationnelles dans un ou plusieurs domaines pour mise en application selon vos besoins.

Le formateur s'appuie sur votre participation et votre expérience afin de compléter et développer vos connaissances et pratiques professionnelles au contact des autres participants.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Chaque formation s'organise autour d'une alternance de séquences théoriques et pratiques ainsi que de différents apports didactiques :

- Apports théoriques interactifs
- Intelligence collective
- Pratiques guidées
- Observation croisée entre pairs
- Exercices d'application par des études de cas, QCM ou questions ouvertes
- Feedback collectif

Chacun de ces apports pédagogiques fait l'objet d'un corrigé par le formateur et d'un débat sur l'expérience vécue. Il en est de même pour les évaluations intermédiaires des acquis réalisés pendant le stage.

RESSOURCES DOCUMENTAIRES

Suite à la formation « Maîtriser l'anatomie pour enseigner le yoga sans blesser » que vous suivez actuellement ou que vous avez terminée selon le programme de la formation, il vous a été remis durant la formation :

- Les ressources documentaires fournies par votre formateur ou téléchargeables sur la plateforme lors de votre formation.
- Les énoncés et outils des exercices ainsi que des études de cas pour les travaux en grand groupe ou dans les ateliers en sous-groupes.
- Les liens de logiciels ou de sites web permettant la réalisation d'exercices d'application ou la lecture de leurs contenus.
- Le partage d'écran ou la démonstration du formateur pour la présentation de techniques spécifiques.

PRÉSENCE ET ASSIDUITÉ

Les horaires de formation fixés peuvent être modifiés ou ajustés par le formateur en fonction des nécessités pour chaque séquence en présentiel, dans le respect du programme annoncé.

Le contrôle de l'assiduité des stagiaires est assuré par une feuille d'émargement collective ou individuelle et/ou vos logs de connexion.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Votre formation se clôture par une évaluation finale permettant de valider l'acquisition des apprentissages. Elle est réalisée sous forme d'un questionnaire QCM ou d'un exercice pratique corrigé et argumenté par le formateur.

Votre formateur formalise les résultats de votre évaluation sous l'angle des objectifs opérationnels à atteindre sur une attestation de fin de formation qui sera remise dans les jours suivants la formation.

L'attestation de fin de formation vous appartient. Elle est à conserver car elle a pour objet de capitaliser les résultats des formations suivies tout au long de votre vie professionnelle notamment pour les actions de courte durée ne donnant pas lieu à une certification.

Le cas échéant, l'attestation de compétences vous est remise (ou à votre employeur) dans les 15 jours après la formation après son enregistrement par le service administratif de ADAPTER SON YOGA.

En cas d'échec aux épreuves d'examen des compétences, le responsable de ADAPTER SON YOGA vous contacte (ou votre employeur) afin d'analyser la situation et la recherche d'une solution de formation complémentaire si besoin afin de prévoir dans les plus brefs délais de nouvelles épreuves d'examen.

EVALUATION DE LA SATISFACTION

En fin de formation en présentiel ou en distanciel, il vous est demandé la mesure de votre satisfaction de la formation suivie. Celle-ci se déroule individuellement en ligne, en cliquant sur le lien d'invitation personnelle de connexion que vous recevez par mail d' ADAPTER SON YOGA.

Cette évaluation vous permet de nous communiquer votre avis sur l'organisation de la session et les conditions d'accueil, les objectifs opérationnels qui étaient à atteindre, les méthodes pédagogiques, les moyens et supports utilisés ainsi que les qualités pédagogiques de votre formateur.

Les appréciations que vous avez formulées font l'objet d'un enregistrement et d'une analyse qualitative de la formation et du formateur au regard des autres sessions réalisées.

ADAPTER SON YOGA dispose d'un processus qualité qui prend en considération les éventuels dysfonctionnements rencontrés par les participants afin d'être proactif quant à la solution corrective adaptée tant sur le contenu de la formation elle-même que les conditions de son déroulement.

Moyens techniques & pédagogiques

Le stage se déroule dans une salle équipée pour les pratiques de yoga



Les moyens techniques et pédagogiques sont principalement constitués des éléments suivants :

- dématérialisés en amont du stage
- Paperboard / supports visuels lors du stage
- les tapis et le matériel de pratique sont fournis si besoin
- des apports théoriques interactifs
- un travail en intelligence collective
- des pratiques guidées
- une observation croisée entre pairs
- des études de cas
- un retour Feedback collectif

Des ressources et apports complémentaires peuvent être communiqués à l'apprenant, à sa demande et dans le respect des objectifs de fin de formation visés au programme. L'ensemble des moyens pédagogiques fournis à l'apprenant est encadré par l'article « droits d'auteur » du règlement intérieur applicable aux stagiaires.

Modalités d'évaluation

- Observation des mises en situation
- Études de cas pratiques
- Feedback oral collectif
- QCM avant et après le stage

La plateforme de formation à distance

Si vous participez à une formation en e learning, vous pourrez retrouver la plateforme de formation via <https://formation.adaptersonyoga.com/school>



en charge de vos formations.

Vos documents administratifs, évaluations et émargements sont hébergés sur qualiobee.fr.

Le choix de ces plateformes, vous permet d'être rassuré sur :

- 1) la fiabilité et la pérennité de la solution technique de LMS
- 2) le stockage de vos documents et ressources pédagogiques en libre téléchargement
- 3) la sécurisation de votre évaluation en ligne
- 4) la génération des preuves demandées par vos financeurs pour la prise

Programme détaillé

SAMEDI 11 JUILLET – Observer & Bilanter le rachis et le MI

9h00 – 10h00 :

Accueil et présentation

Présentation du cadre et des objectifs

Tour de table : attentes et problématiques rencontrées

Clarification : qu'est-ce qu'un "bilan" en cours collectif ?

10h00 – 11h00 L'accueil des élèves en cours de yoga & l'échauffement

Contenu :

Questionner son élève avec justesse

Observer l'élève s'installer

Répondre aux questions classiques

Structurer un échauffement complet et pertinent

Pratique guidée :

Mini-séquence d'échauffement avec grille d'observation.

11h00 – 11h15 Pause

11h15 – 13h00 Faire un bilan du rachis

Contenu :

Observer le rachis (flexion, extension, inclinaisons, rotations)

Identifier compensations et zones raides

Proposer des postures qui permettent de bilanter le rachis

Pratique guidée :

Mini-séquence avec observation croisée entre participants.

13h00 – 14h00 Pause déjeuner

14h00 – 14h30 Sieste ou méditation guidée

14h30 – 16h00 **Faire un bilan des membres inférieurs**

Contenu - travail en petit groupe

Déterminer les postures pour bilancer les membres inférieurs

Apprendre à observer son élève

Analyser la morphologie

Analyser la mobilité

Analyser la souplesse

Analyser la force

16h00 – 16h30

Pause tisane

16h30 – 18h00 **Pratique guidée intégrative**

Mini-séquence complète avec :

Observation croisée

Analyse collective

Ajustements et variations

DIMANCHE 12 JUILLET– Observer & Bilanter la respiration et le MS

9h00 – 9h30

Tour de table & intégration

Retour sur la journée précédente

Difficultés / prises de conscience

Questions à approfondir

9h30 – 11h00 Bilan respiratoire en cours collectif

Contenu :

Observer la respiration (costale, abdominale, mixte, paradoxale)

Analyser le lien respiration / rachis / posture

Tests simples en collectif

Pratique guidée :

Mini-exploration respiratoire en binômes.

11h00 – 11h15 Pause

11h15 – 13h00 Intégrer la respiration dans la séquence

Adapter selon les profils respiratoires et douleurs

Jouer avec les consignes respiratoires

Proposer des Pranayamas adaptés

Pratique intégrative avec observation.

13h00 – 14h00 Pause déjeuner

14h00 – 14h30 Méditation / retour au corps

14h30 – 15h00 Bilan des membres supérieurs (théorie participative)

Observer épaules, coudes, poignets

Instabilité d'épaules

15h00 – 16h00 Postures pour bilancer les membres supérieurs

Analyse mobilité / stabilité

Lecture des épaules en appui

Analyse morphologique

Variations et adaptations

16h00 – 16h30 Pause

16h30 – 17h30 Pratique guidée intégrative

Mini-séquence complète intégrant :

Bilan respiration

Membre supérieur

Adaptations pédagogiques

Observation croisée + feedback collectif.

17h45 – 18h00 Tour de table de clôture

Ce que je retiens

Ce que j'intègre dans mes cours

Bilan à chaud

LES DIFFÉRENTS PÔLES

1. PÔLE ADMINISTRATIF

Présentation	Le pôle administratif se construit autour de 2 axes : admission et support.
---------------------	---

Services	Missions	Missions détaillées
Service admission	Accueil	- Assurer l'assurer l'accueil téléphonique et physique des visiteurs
	Gestion des missions	- Assurer l'organisation logistique des formations - Gérer les déplacements de l'ensemble des employés de ADAPTER SON YOGA
Service support	RH	- Traiter les gestions de carrières - Recueillir les besoins en formation des personnels, rédiger et suivre le plan de formation
	Interface	- Assurer l'interface avec les différents partenaires (gestion des conventions...) - Assurer l'interface avec les stagiaires (délivrance des diplômes...)
	Gestion financière	- Mise en place du budget et son exécution - Suivi des conventions - Suivi des facturations

Engagements	Le pôle administratif s'engage à ce que chaque demande de contact soit prise en charge et à ce que les stagiaires puissent être accompagnés au mieux pendant toute la durée de leur formation.
--------------------	--

2. POLE COMPETENCES

Présentation	Le pôle compétences accompagne les stagiaires dans l'acquisition et le développement de leurs compétences professionnelles.
---------------------	---

Missions	Missions détaillées
Conception	- Définir le contenu pédagogique et le déroulement de la formation - Mettre en place des techniques d'évaluation - Proposer de nouvelles techniques pédagogiques et outils d'apprentissage facilitant l'apprentissage d'un savoir
Formation	- Contribuer au bon déroulement des actions de formation - Élaborer et animer des cycles de formation - Veiller aux éventuels abandons - Évaluer les résultats
Veille	- Assurer la veille pédagogique et technique dans son domaine d'intervention

Engagements	Le pôle formation professionnelle se mobilise pour que les stagiaires puissent acquérir les compétences et connaissances nécessaires à la reprise d'une activité et à la construction de leur projet professionnel.
--------------------	---

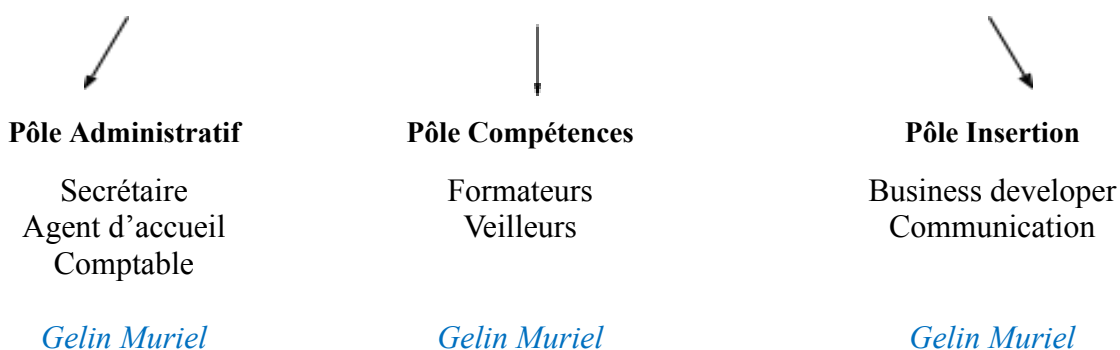
3. PÔLE COMMUNICATION

Présentation	Le pôle insertion veille à l'employabilité des stagiaires.
Missions	Missions détaillées
Partenariats	- Développer des partenariats avec l'organisme de formation
Communication	- Créer des supports d'édition (dépliant, affiche, bandeau, rapports...) - Gérer la communication interne et externe - Assurer l'animation de ADAPTER SON YOGA
Engagements	Il s'engage à ce que tous les stagiaires soient informés des conditions d'inscription et de déroulement avant l'entrée en formation.

ORGANIGRAMME « ADAPTER SON YOGA »

Responsable de la formation

Gelin Muriel



Pour toutes réclamations

Veillez nous contacter par mail namaste@adaptersonyoga.com

Nous contacter

MAIL :

namaste@adaptersonyoga.com

TELEPHONE :

0686993169

RÉSEAUX SOCIAUX :

<https://www.linkedin.com/in/muriel-adapter-son-yoga-0145a121a/>

<https://www.facebook.com/Muriel.adaptersonyoga>

https://www.instagram.com/muriel_adaptersonyoga/

https://www.youtube.com/channel/UCZ0hmgxAt9AvjnjK7-Y_Shg

Site internet :

<https://adaptersonyoga.com/>

RÈGLEMENT INTÉRIEUR APPLICABLE AUX STAGIAIRES DE LA FORMATION

I – Préambule

ADAPTER SON YOGA est un organisme de formation professionnelle indépendant. ADAPTER SON YOGA est domiciliée au 51 RUE CELONY , 13100 - AIX-EN-PROVENCE

Enregistré sous le numéro 93132131213 auprès du préfet de région Provence Alpes Côte d'azur

Le présent Règlement intérieur a vocation à préciser certaines dispositions s'appliquant à tous les inscrits et participants aux différents stages organisés par ADAPTER SON YOGA dans le but de permettre un fonctionnement régulier des formations proposées.

Définitions :

- ADAPTER SON YOGA sera dénommé ci-après « organisme de formation » ;
- Les personnes suivant le stage seront dénommées ci-après « stagiaires » ;
- Le directeur de la formation de ADAPTER SON YOGA sera ci-après dénommé « le responsable de l'organisme de formation ».

II - Dispositions générales

Article 1

Conformément aux articles L.6352-3 et suivants et R.6352-1 et suivants du Code de travail, le présent Règlement intérieur a pour objet de définir les règles générales et permanentes et de préciser la réglementation en matière d'hygiène et de sécurité ainsi que les règles relatives à la discipline, notamment les sanctions applicables aux stagiaires et les droits de ceux-ci en cas de sanction. Toute personne doit respecter les termes du présent règlement durant toute la durée de l'action de formation.

III - Champ d'application

Article 2 : Personnes concernées

Le présent Règlement s'applique à tous les stagiaires inscrits à une session dispensée par ADAPTER SON YOGA, et ce, pour toute la durée de la formation suivie.

Chaque stagiaire est considéré comme ayant accepté les termes du présent règlement lorsqu'il suit une formation dispensée par ADAPTER SON YOGA et accepte que des mesures soient prises à son égard en cas d'inobservation de ce dernier.

Article 3 : Lieu de la formation

La formation est dispensée en présentiel. L'apprenant réalise la formation sur le lieu déterminé par ADAPTER SON YOGA dans les respects des règles de sécurité dictée par la direction du lieu choisi.

IV - Hygiène et sécurité

Article 4 : Règles générales

La prévention des risques d'accidents et de maladies est impérative et exige de chacun le respect :

- des prescriptions applicables en matière d'hygiène et de sécurité sur les lieux de formation.

Chaque stagiaire doit veiller à sa sécurité personnelle et à celle des autres en respectant les consignes générales et particulières de sécurité et d'hygiène en vigueur sur le lieu de formation à distance.

Toutefois, conformément à l'article R.6352-1 du Code du travail, lorsque le stagiaire réalise la formation dans une entreprise ou un établissement déjà doté d'un règlement intérieur, les mesures de sécurité et d'hygiène applicables aux stagiaires sont celles de ce dernier règlement.

-Consignes d'incendie

Les stagiaires doivent prendre connaissance des consignes d'évacuation et de l'emplacement des extincteurs dès leur arrivée. En cas d'alerte, ils doivent suivre les instructions du formateur ou des responsables du site.

-Boissons alcoolisées et drogues

Il est strictement interdit d'introduire ou de consommer des drogues ou des boissons alcoolisées dans les lieux de formation, ou d'y accéder en état d'ivresse ou sous l'emprise de stupéfiants.

Article 5 : Interdiction de fumer

En application du décret n° 92-478 du 29 mai 1992 fixant les conditions d'application de l'interdiction de fumer dans les lieux affectés à un usage collectif, il est interdit de fumer dans les locaux où l'apprenant réalise la formation à distance, sauf dans les lieux réservés à cet usage.

V - Discipline

Article 6 : Horaires de stage

Les stagiaires sont tenus de respecter les horaires de formation communiqués dans la convocation. En cas d'absence ou de retard, ils doivent avertir l'organisme de formation dans les plus brefs délais.

-Justification des absences

Toute absence doit être justifiée par un certificat médical ou un document officiel. Les absences non justifiées pourront être signalées au financeur (OPCO, Pôle Emploi, Employeur).

Article 7 : Tenue et comportement

Les stagiaires sont invités à avoir un comportement correct à l'égard du formateur, garantissant le respect des règles élémentaires de savoir vivre, de savoir être en collectivité et le bon déroulement des formations (téléphones portables éteints ou en mode silencieux).

Article 8 : Enregistrements

Il est formellement interdit, sauf dérogation expresse, d'enregistrer ou de filmer les sessions de formation.

Article 9 : Documentation pédagogique

La documentation pédagogique remise lors des sessions de formation est protégée au titre des droits d'auteur et ne peut être réutilisée autrement que pour un strict usage personnel.

Article 10 : Formalisme attaché au suivi de la formation

Le stagiaire doit obligatoirement signer la feuille d'émargement par demi-journée. Cet acte est indispensable pour la validation de la formation et son financement. Il peut lui être demandé de réaliser un bilan de la formation.

A l'issue de l'action de formation, il se voit remettre une attestation ou un certificat de fin de formation et une attestation de présence au stage à transmettre, selon le cas, à son employeur/administration ou à l'organisme qui finance l'action. Le stagiaire remet, dans les meilleurs délais, à l'organisme de formation les documents qu'il doit renseigner en tant que

prestataire (demande de rémunération ou de prise en charge des frais liés à la formation ; attestations d'inscription ou d'entrée en stage...).

Article 11 : Sanctions disciplinaires

Tout manquement du stagiaire à l'une des dispositions du présent Règlement intérieur pourra faire l'objet d'une sanction prononcée par le responsable de l'organisme de formation ou son représentant.

Tout agissement considéré comme fautif pourra, en fonction de sa nature et de sa gravité, faire l'objet de l'une ou l'autre des sanctions suivantes :

- rappel à l'ordre ;
- avertissement écrit par le directeur de l'organisme de formation ou par son représentant ;
- blâme ;
- exclusion temporaire de la formation ;
- exclusion définitive de la formation.

Les amendes ou autres sanctions pécuniaires sont interdites.

Le responsable de l'organisme de formation ou son représentant informe de la sanction prise :

- l'employeur du salarié stagiaire ou l'administration de l'agent stagiaire (NDLR : uniquement quand la formation se réalise sur commande de l'employeur ou de l'administration) ;
- et/ou le financeur du stage.

L'exclusion du stagiaire ne pourra en aucun lieu donner lieu au remboursement des sommes payées pour la formation.

Article 12 : Procédure disciplinaire

a) Information du stagiaire

Aucune sanction ne peut être infligée à un stagiaire sans que celui-ci ait été informé au préalable des griefs retenus contre lui.

Toutefois, lorsqu'un agissement, considéré comme fautif, a rendu indispensable une mesure conservatoire d'exclusion temporaire à effet immédiat, aucune sanction définitive relative à cet agissement ne peut être prise sans que le stagiaire n'ait été au préalable informé des griefs retenus contre lui et éventuellement, que la procédure ci-après décrite ait été respectée.

b) Convocation pour un entretien

Lorsque le directeur de l'organisme de formation ou son représentant envisage de prendre une sanction, il est procédé de la manière suivante :

- il convoque le stagiaire – par lettre recommandée avec demande d'accusé de réception ou remise à l'intéressé contre décharge – en lui indiquant l'objet de la convocation ;
- la convocation indique également la date, l'heure et le lieu de l'entretien ainsi que la possibilité de se faire assister par une personne de son choix stagiaire ou salarié de l'organisme de formation

c) Assistance possible pendant l'entretien

Au cours de l'entretien, le stagiaire peut se faire assister par une personne de son choix, notamment le délégué du stage. Le directeur ou son représentant indique le motif de la sanction envisagée et recueille les explications du stagiaire.

d) Prononcé de la sanction

La sanction ne peut intervenir moins d'un jour franc ni plus de quinze jours après l'entretien. La sanction fait l'objet d'une notification écrite et motivée au stagiaire sous forme d'une lettre recommandée ou remise contre décharge.

VI – Représentation des stagiaires

Article 13 : Représentation des stagiaires

Pour les actions de formation à caractère collectif et dont la durée totale dépasse 500 heures, il est procédé simultanément à l'élection d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant au scrutin uninominal à deux tours, selon les modalités suivantes.

- Tous les stagiaires sont électeurs et éligibles. Le scrutin a lieu, pendant les heures de la formation, au plus tôt vingt heures et au plus tard quarante heures après le début du stage.
- Le responsable de l'organisme de formation a à sa charge l'organisation du scrutin, dont il assure le bon déroulement. Il adresse un procès-verbal de carence, transmis au préfet de région territorialement compétent, lorsque la représentation des stagiaires ne peut être assurée.
- Les délégués sont élus pour la durée du stage. Leurs fonctions prennent fin lorsqu'ils cessent, pour quelque cause que ce soit, de participer au stage. Si le délégué titulaire et le délégué suppléant ont cessé leurs fonctions avant la fin du stage, il est procédé à une nouvelle élection.

Article 14 : Rôle des délégués des stagiaires

Les délégués font toute suggestion pour améliorer le déroulement des stages et les conditions de vie des stagiaires dans l'organisme de formation. Ils présentent toutes les réclamations individuelles ou collectives relatives à ces matières, aux conditions d'hygiène et de sécurité et à l'application du règlement intérieur.

VII - Publicité et date d'entrée en vigueur

Article 15 : Publicité

Le présent règlement est présenté à chaque stagiaire avant la session de formation.

CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION

Dernière mise à jour : le 14/09/2023

Le site Internet <https://adaptersonyoga.com/> (ci-après le « Site ») est édité par ADAPTER SON YOGA situé au 51 RUE CELONY, 13100 - AIX-EN-PROVENCE, immatriculée sous le numéro 95098086200011.

ADAPTER SON YOGA est un organisme de formation proposant des formations à destination des professionnels du secteur de Formation continue d'adultes.

Article n° 1. Définitions

Les termes dont la première lettre est en majuscule dans les présentes ont la signification suivante :

CGU

Désigne les présentes conditions générales d'utilisation du Site

CGV

Désigne les deux conditions générales de vente des FEL (définies ci-dessous), l'une réalisée à destination des Professionnels et l'autre à destination des Consommateurs, disponibles sur le Site.

Consommateur

Désigne une personne physique majeure achetant une FEL à titre personnel, à des fins qui n'entrent pas dans le cadre de son activité commerciale, industrielle, artisanale ou libérale.

Contenus

Désigne tout élément, donnée, application, logiciel, interface, base de données, œuvre ou composante de toute nature et de tout genre tels que notamment les textes, visuels, images, sons, vidéos, photos, illustrations, dessins, icônes, créations informatiques ou infographiques, animations audio et/ou vidéo du Site, de la Plateforme ou des formations ADAPTER SON YOGA.

Durée

Désigne la période durant laquelle la FEL est accessible sur la Plateforme et utilisable par le Professionnel ou le Consommateur, une fois son achat effectué. Dans tous les cas, la Durée maximale d'une FEL est de 2 ans à compter du premier accès.

FEP

Désigne les Formations En Présentiel

FEL

Désigne les Formations En Ligne

Informations Confidentielles

Désigne toutes les informations et données quelle qu'en soit la nature et notamment techniques, commerciales, stratégiques ou financières, ainsi que, notamment et de manière non exhaustive, tous documents de toute nature, écrits ou imprimés, tous Contenus, échantillons, modèles, maquettes, spécifications, logiciels, produits, rapports, descriptifs, états financiers, prévisions, études de marchés, savoir-faire et autres présentés comme confidentiels par l'une ADAPTER SON YOGA, le Professionnel ou le Consommateur et transmis sur le Site ou via la Plateforme par écrit, oral ou par tout autre moyen.

Professionnel

Désigne le professionnel exerçant son activité soit de manière indépendante sous une forme immatriculée sous un numéro SIREN, soit sous la forme d'une personne morale de droit privé ou de droit public. Le Professionnel peut désigner plusieurs Stagiaires comme bénéficiaires des FEL ou FEP.

Site

Désigne le site internet <https://adaptersonyoga.com/>

Visiteurs

Désigne les personnes physiques ou morales qui consultent le Site ou s'inscrivent à la newsletter sur le Site.

Article n° 2. Objet des CGU

Les présentes conditions générales d'utilisation du Site (ci-après « CGU ») établissent les règles selon lesquelles ADAPTER SON YOGA met à disposition de tout internaute des informations ainsi que son offre de services, et qui s'appliquent à toute personne ayant accès ou consultant le Site (ci-après les « Visiteurs »). La poursuite de la navigation par le Visiteur sur le Site emporte acceptation des présentes CGU.

ADAPTER SON YOGA se réserve le droit de mettre à jour et de changer les CGU à tout moment et sans notification préalable. Cette modification ne vaut que pour l'avenir, et

s'applique à toute nouvelle caractéristique du Site. La poursuite de la navigation par le Visiteur sur le Site emporte acceptation de la nouvelle version des CGU.

Article n° 3. Offres ADAPTER SON YOGA

ADAPTER SON YOGA commercialise des formations à destination des Professionnels :

- Soit en présentiel en réunissant en un même lieu les Professionnels inscrits pour des ateliers
- Soit à distance via des contenus de formation mis à disposition en ligne via le Site et la plateforme d'accès aux contenus (ci-après la « Plateforme »).

ADAPTER SON YOGA commercialise également des formations à destination des Consommateurs à distance via des contenus de formation mis à disposition en ligne via le Site et la Plateforme.

Tous les formateurs ADAPTER SON YOGA déclarent, au début de chaque année civile, les liens pouvant entraîner un conflit d'intérêt et s'engagent à respecter les obligations et engagements suivants : devoir de probité, d'indépendance, d'impartialité, de confidentialité, de professionnalisme et de réserve.

Les programmes des formations sont recensés sur le Site dans des catalogues distincts selon qu'il s'agit d'une Formation En Présentiel (FEP) ou d'une Formation En Ligne (FEL). Ces programmes sont prévisionnels : il peut y avoir des modifications de dernière minute, aussi bien sur le contenu des interventions que le profil des intervenants. Ils sont détaillés par fiches thématiques dans les catalogues des formations, précisant également les modalités de suivi et les types d'évaluation.

Article 3.1. Formations En Présentiel (FEP)

Les Formations En Présentiel ne sont pas réservées aux Professionnels et ne sont pas proposées à la vente sur le Site et la Plateforme. Elles réunissent des publics divers et variés dans les locaux de ADAPTER SON YOGA à 51 RUE CELONY , 13100 - AIX-EN-PROVENCE, autour de séances de formation en salle consacrées aux problématiques physiques ou dans un lieu choisi par ADAPTER SON YOGA et indiqué dans la convocation pour réunir les conditions nécessaires à la formation. L'ensemble des Contenus des formations et des cours des FEP sont remis pendant ou à l'issue de la FEP.

À l'issue de la FEP, un questionnaire de satisfaction est adressé aux participants, par courrier électronique, le dernier jour de la formation. Un second questionnaire est adressé quatre (4) mois à compter de la fin de la formation.

Pour passer commande d'une FEP, ADAPTER SON YOGA invite tout Visiteur à entrer directement en contact directement avec l'adresse suivante : namaste@adaptersonyoga.com.

Article 3.2. Formations En Ligne (FEL)

Les Formations En Ligne sont réservées aux Professionnels et aux Consommateurs qui passent commande des FEL après acceptation des CGV. Les Visiteurs sont expressément renvoyés à ces dernières.

Article n° 4. Conditions d'utilisation du Site

Article 4.1. Navigation sur le Site

Le Site présente par défaut les contenus et fonctionnalités suivantes :

La présentation de ADAPTER SON YOGA, de ses principes et de ses formateurs ; Un fil d'actualités ; Une rubrique dédiée aux prochaines formations ; Le catalogue des formations proposées par ADAPTER SON YOGA; et d'autres services décrits séparément dans les présentes CGU.

Il est recommandé, pour accéder à ces fonctions de manière optimale, d'utiliser les navigateurs suivants :

Microsoft Edge 15 et ses versions ultérieures ; Internet Explorer 9 et ses versions ultérieures ; Firefox 3.6 et ses versions ultérieures ; Safari 7 et ses versions ultérieures ; Chrome 7 et ses versions ultérieures ; Opera 12 et ses versions ultérieures.

Le Professionnel doit s'assurer qu'il dispose et qu'il a mis à disposition du ou des Apprenant(s) des matériels, logiciels, configurations et autres éléments permettant une connexion suffisante à Internet ainsi que l'accès au Site et à la Plateforme, sous sa seule responsabilité.

Article 4.2. Liens vers d'autres sites

ADAPTER SON YOGA propose sur le Site des liens hypertexte vers des sites tiers. Ces liens sont établis en fonction de l'intérêt du contenu proposé par ces sites, au moment où les liens ont été créés. Cependant, ces sites tiers étant par nature indépendants de ADAPTER SON YOGA, ils peuvent évoluer ensuite sans préavis et ADAPTER SON YOGA ne peut donc pas garantir la pérennité des contenus accessibles par ces liens au fil du temps.

En conséquence, ADAPTER SON YOGA ne saurait être tenue pour responsable des contenus accessibles à partir des liens, et décline toute responsabilité éditoriale à ce titre. Tout Visiteur observant un lien présent sur le Site et conduisant à un contenu qui semble obsolète ou inapproprié est invité à le signaler par l'intermédiaire de la page contact. ADAPTER SON YOGA n'assume aucune responsabilité quant aux informations publiées sur ces sites et les liens hypertexte ainsi fournis n'impliquent aucune caution concernant le contenu de ces sites.

Article 4.3. Newsletter & Formulaire contact

D'une façon générale, les Visiteurs peuvent visiter le Site sans avoir à renseigner d'informations ou de données à caractère personnel. Toutefois, dans le cas de l'inscription à la « Newsletter », des demandes via le formulaire de « Contact », des demandes d'inscriptions ou de préinscriptions aux FEL et au FEP, le Visiteur doit fournir des informations pouvant être qualifiées de données à caractère personnel, comme l'adresse de courriel. Les conditions de la Politique de confidentialité de ADAPTER SON YOGA sont alors applicables, notamment pour l'exercice par les Visiteurs de leurs droits.

En cas d'abonnement à la newsletter, les Visiteurs peuvent demander à ne plus la recevoir soit en y faisant opposition selon les conditions de la politique de confidentialité, soit en suivant les instructions figurant en fin de chacun de ces messages, lorsque les Visiteurs les reçoivent.

Article 4.4. Disponibilité du Site

ADAPTER SON YOGA met le Site à disposition des Visiteurs, sous réserve des aléas techniques et des plages de maintenance applicables. Les Visiteurs sont informés des interruptions d'accès qui peuvent en résulter. En conséquence, ADAPTER SON YOGA ne peut garantir une accessibilité permanente au Site et ne peut être tenue responsable des éventuels ralentissements ou indisponibilités. L'accès au Site est fourni dans le cadre d'une obligation de moyens.

Les Visiteurs reconnaissent avoir conscience des caractéristiques techniques et des aléas relatifs aux temps de chargement, consultation ou autres transactions effectuées sur internet, la constitution même du réseau empêchant de connaître le débit du destinataire, le chemin emprunté par les données ou encore le taux de disponibilité de la bande passante. Les Visiteurs reconnaissent également qu'ils sont avertis des risques de failles relatives à la sécurité et à la confidentialité des données et contenus envoyés et reçus via internet.

Article n° 5. Protection des données à caractère personnel

ADAPTER SON YOGA s'engage à respecter le droit applicable en France relatif à la protection des données à caractère personnel et de la vie privée, i.e. la Loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés telle que modifiée par la loi du 20 juin 2018 et complétée par son décret d'application du 1er août 2018, ainsi qu'au Règlement n°2016-679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données.

En conséquence, ADAPTER SON YOGA s'engage à respecter ces principes et obligations selon les conditions exposées dans la Politique de confidentialité dédiée à ces questions. Les

Visiteurs sont invités à s'y référer, notamment pour faire exercice de leurs droits d'accès, de rectification, d'opposition et de suppression.

Article 5.2. Sécurité et confidentialité du traitement

ADAPTER SON YOGA, son personnel et ses sous-traitants prennent toute mesure nécessaire pour préserver et faire respecter l'intégrité et la confidentialité des données à caractère personnel des Visiteurs et des Apprenants dans le cadre de la fourniture du Site et de l'exécution des FEL, et notamment à ne rendre accessibles et consultables les données à caractère personnel qu'aux seuls personnels de ADAPTER SON YOGA et de ses Partenaires sous-traitants dûment habilités et autorisés en raison de leurs fonctions et qualité, dans la stricte limite de ce qui leur est nécessaire à l'accomplissement de leurs fonctions.

ADAPTER SON YOGA et ses sous-traitants s'engagent à implémenter tout dispositif de sécurité conforme aux normes en vigueur, permettant d'assurer la confidentialité et la sécurité des données à caractère personnel contre les risques d'intrusion, de fuite, de détournement ou de corruption.

Article n° 6. Propriété intellectuelle

Tous les droits de propriété intellectuelle afférents au Site, et notamment tous droits d'auteur, marques, dessins et modèles, bases de données ou logiciels de ADAPTER SON YOGA et les droits de reproduction, représentation et adaptation qui en découlent appartiennent et restent la propriété de ADAPTER SON YOGA, sans qu'aucune des stipulations des CGU du Site ne puisse être interprétée comme cédant ou transférant le moindre droit de propriété aux Visiteurs ou à tout tiers.

Conformément à l'article L. 122-4 du Code de la Propriété Intellectuelle, il est interdit de reproduire, copier, modifier, transmettre, diffuser de toute manière que ce soit, même partiellement, sur tout type de support, tout élément provenant de ce Site (par exemple, mais non exclusivement : textes, logos, images, éléments sonores, vidéos, logiciels, icônes) sans l'autorisation écrite, explicite et préalable de ADAPTER SON YOGA.

Article 6.1. Limitation d'utilisation

Conformément à l'article L. 122-5, alinéa premier, du Code de la Propriété Intellectuelle, la reproduction d'un élément du site à des fins personnelles et pour un usage privé est autorisée, ce qui exclut expressément toute réutilisation à titre commercial et toute transmission à un tiers quel qu'il soit. Le Visiteur est informé que toute utilisation non autorisée de tout ou partie du Site est susceptible de poursuites, et s'interdit toute communication aux tiers ou toute réutilisation à d'autres fins que sa formation.

La mise à disposition du Site n'emporte pas l'autorisation pour les Visiteurs d'utiliser les marques et les signes distinctifs de ADAPTER SON YOGA, de ses partenaires, prestataires et sous-traitants, ni de tout contenu protégé par des droits de propriété intellectuelle. Toute

appropriation ou utilisation non autorisée de tout ou partie du Site, des marques ou des signes distinctifs mentionnés ci-dessus engage la responsabilité du Visiteur envers ADAPTER SON YOGA, nonobstant tout recours de ADAPTER SON YOGA.

Toute utilisation du Site autre que celle autorisée par les présentes CGU est interdite. À ce titre, les Visiteurs s'interdisent de procéder à toute reproduction provisoire ou permanente de tout ou partie du Site, par quelque moyen que ce soit. En outre, est interdite toute diffusion, distribution, mise à disposition directe ou indirecte de tout ou partie du Site au bénéfice d'un tiers ou du public, à titre gratuit ou onéreux, ainsi que toute traduction, adaptation, arrangement ou modification du Site, notamment en vue de la création d'un service similaire. De même, sont interdites l'extraction ou la réutilisation d'une partie qualitativement ou quantitativement substantielle des bases de données utilisées par le Site.

Article n° 7. Responsabilité

ADAPTER SON YOGA s'engage à mettre à disposition le Site et à fournir des informations pertinentes dans le cadre d'une obligation de moyens. Les Visiteurs utilisent le Site à leurs propres risques. La responsabilité de ADAPTER SON YOGA ne peut être engagée quant à d'éventuelles erreurs ponctuelles et inopinées pouvant survenir sur le Site. ADAPTER SON YOGA invite tout Visiteur qui constate une erreur à la signaler à ADAPTER SON YOGA via la page de contact.

Chacune des parties assume la responsabilité des conséquences résultant de ses fautes, erreurs ou omissions, ainsi que des fautes, erreurs ou omissions de ses prestataires et sous-traitants éventuels et causant un dommage à l'autre partie, dans les conditions des présentes. Elles s'engagent à ne pas faire du Site et des Contenus un usage contraire au droit applicable aux communications électroniques, ni à apporter leur concours à un tel usage.

Quelle que soit la FEL ou la FEP en cause et en toute hypothèse, ADAPTER SON YOGA ne saurait en aucun cas être tenue responsable d'éventuels préjudices indirects des Consommateurs, du Professionnel, des Apprenants ou de tiers, et notamment de toutes pertes de données, de clientèle ou de prospects, perte de chance, manque à gagner, augmentation de coûts, action ou réclamation engagée par un tiers contre le Professionnel, le Consommateur ou les Apprenants, absence ou de faible réponse à une prospection commerciale, sans que cette liste soit limitative. En cas de manquement de ADAPTER SON YOGA prouvé par le Professionnel, le Consommateur ou l'Apprenant, la responsabilité de ADAPTER SON YOGA pour dommages directs prouvés par ces derniers est limitée au prix de la FEL ou la FEP concernée.

En outre, en cas de litige, ADAPTER SON YOGA peut valablement administrer la preuve des actions et des validations du Professionnel, des Apprenants et des Consommateurs à l'aide des logs de connexion, relevés et autres éléments reçus, générés ou conservés par ADAPTER SON YOGA qui seuls feront foi, ce que le Professionnel, les Apprenants et les Consommateurs reconnaissent.

En toute hypothèse, ADAPTER SON YOGA se réserve le droit d'interrompre la ou les FEL ainsi que l'accès au Site et/ou de supprimer les contenus litigieux de ses serveurs ou ceux de son partenaire, sans préavis ni indemnité aux Visiteurs, nonobstant la faculté pour ADAPTER SON YOGA de poursuivre l'indemnisation de ses éventuels préjudices.

Article n° 8. Confidentialité

La consultation du Site n'est pas couverte par une obligation de confidentialité, mais les échanges avec les équipes de ADAPTER SON YOGA, notamment suite à l'utilisation de la page contact ou les demandes d'inscriptions ou de pré-inscriptions sur le Site, ont le caractère d'Informations Confidentielles.

Chacune des parties s'oblige à (i) tenir confidentielles toutes les Informations Confidentielles qu'elle recevra de l'autre partie, et notamment à (ii) ne pas divulguer les Informations Confidentielles de l'autre partie à un tiers quelconque, autre que les personnes ayant besoin de les connaître pour l'exécution des présentes CGU ; et (iii) n'utiliser les Informations Confidentielles de l'autre partie qu'à l'effet d'exercer ses droits et de remplir ses obligations aux termes des présentes CGU. Le Professionnel se porte fort du respect par ses Apprenants de ces obligations.

Les obligations des parties à l'égard des Informations Confidentielles demeurent en vigueur pendant toute la durée de consultation du Site et aussi longtemps, après son terme, que les informations concernées demeureront confidentielles pour la partie les divulguant et, en toute hypothèse.

ADAPTER SON YOGA s'engage à veiller au respect par ses sous-traitants (routeurs, DSP, etc.) des conditions de sécurité et de confidentialité des Informations Confidentielles hébergées, et s'assure de la mise en œuvre de mesures de sécurité physiques, logiques, et des restrictions d'accès nécessaires, dans le cadre d'une obligation de moyens.

Article n° 9. Divers

Article 9.1. Force majeure

En cas de force majeure, les obligations de ADAPTER SON YOGA relatives au Site seront suspendues pendant la durée de cette cause. De façon expresse, sont considérés comme cas de force majeure ceux habituellement retenus par la jurisprudence des cours et tribunaux français, ainsi que les cas d'introduction frauduleuse sur le système informatique et/ou de piratage des données de ADAPTER SON YOGA.

Article 9.2. Sous-traitance

ADAPTER SON YOGA recourt à des Partenaires pour la fourniture de tout ou partie du Site, et notamment à un hébergeur. En conséquence, il est convenu que ADAPTER SON YOGA peut confier à un sous-traitant tout ou partie des prestations stipulées dans les présentes CGU, et recourt à des professionnels fournissant des prestations conformes à l'état de l'art. ADAPTER SON YOGA reste toutefois responsable envers les Visiteurs des prestations sous-traitées, dans les conditions de l'article « Responsabilité » ci-devant.

Article n°9.3. Autres

Les CGU expriment l'intégralité des obligations et de l'accord entre les parties et se substituent à tous autres accords, écrits ou oraux, concernant son objet. ADAPTER SON YOGA se réserve le droit de modifier à tout moment la teneur des présentes CGU pour prendre en compte toute modification technique ou réglementaire applicable au Site, sans préavis. Les Visiteurs en sont informés via le Site.

En cas de nullité d'une stipulation des CGU, les autres stipulations resteront en vigueur. Les parties s'entendront alors pour adopter une nouvelle stipulation qui se substituera à la disposition concernée.

Le fait pour l'une des parties de ne pas exiger l'application d'une clause quelconque des CGU ne pourra en aucun cas être considéré comme une renonciation aux droits qu'elle tient des CGU.

ADAPTER SON YOGA se réserve la possibilité de céder tout ou partie de ses obligations à tout tiers de son choix. En outre, les CGU ne comportent aucune exclusivité, ADAPTER SON YOGA restant libre de mettre tout service du catalogue ADAPTER SON YOGA à disposition d'autres clients que les Visiteurs, directement ou indirectement, sans restriction.

ADAPTER SON YOGA fait élection de domicile à son adresse dans les présentes CGU.

Article n° 10. Droit applicable

Les CGU sont régies par la loi française. Tout différend né de la formation, l'interprétation, l'exécution ou la cessation des CGU pour quelque cause que ce soit fera l'objet d'une tentative de conciliation entre les parties. À défaut de conciliation, tout différend entre les parties né de la formation, l'interprétation, l'exécution, la cessation ou la résiliation des CGU sera porté devant le tribunal compétent de ADAPTER SON YOGA, même en cas de pluralité de défendeurs ou d'appel en garantie.